MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Publication périodique

DLP 29 - 8 - 88036677

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE SAVOIE HAUTE-SAVOIE

EDITION BAS-VIVARAIS

ABONNEMENT ANNUEL : 80 f

REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17 A

(7) 862 20 30

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

11 Mars 1983 N° de série continue 39 Bulletin n° 6

ARBORICULTEURS : A LA FLORAISON, ATTENTION AUX ABEILLES

VIGNE

Acariose - Les ceps attaqués présentent au printemps un rabougrissement de végétation. Les feuilles sont petites, frisées et duveteuses.
Une application spécifique se justifie sur les parcelles attaquées de façon chronique.

Traitement

Il sera effectué le plus près possible de la reprise de végétation. Actuellement, entre le stade A et B les huiles jaunes (DYTROL 50, SEPPIC VIGNE, VERALINE 3 FLUIDE, TRAITEMENT D'HIVER UMUPRO) seront utilisées. Plus tard, du stade B à C, les oléoparathions à 45 g de m.a./hl seront utilisés. Une efficacité secondaire intéressante sur Cochenille et Erinose est à noter. Pour une bonne réussite, appliquez ce traitement avec une forte pression et en mouillant abondamment.

ARBRES FRUITIERS

Protection des abeilles - Les traitements réalisés au moyen de produits présumés dangereux pour les abeilles sont interdits pendant la floraison quel que soit l'appareil utilisé (s'assurer de l'absence de plantes mellifères en fleurs sous les arbres).

Les spécialités insecticides ou acaricides utilisables pendant la floraison portent sur l'emballage la mention "NON DANGEREUX POUR LES ABEILLES" ; elles sont à base de : amitraze, bacillus thuringiensis, binapacryl, bromophos méthyl, chinométhionate, cyhéxatin, dialiphos, dicofol, diéthion, diflubenzuron, endosulfan, fenbutatin oxyde, phosalone, pyrimicarbe, pyréthrines synergisées (FOGOX 3 HFI), roténone, tétradifon, tétrasul, toxaphène, polychlorocamphane.

De toutes façons la floraison est un stade végétatif particulièrement critique pour la protection des abeilles :

- n'intervenir qu'en cas de nécessité absolue mais toujours en dehors des heures de butinage.
- s'abstenir de tout traitement insecticide lorsque cela est possible : aucune protection insecticide n'est utile pendant la floraison sur pêcher.

CERISIER

Monilia sur fleur - Les premières contaminations peuvent avoir lieu avant la floraison:
- premier traitement aux stades D-E
- renouvellement si conditions favorables à la maladie au tout début de la chute des pétales

Produits utilisables : ceux conseillés contre le Monilia du pêcher.

POIRIER - POMMIER

Informations générales sur les Tavelures - Deux champignons différents attaquent le pommier et le poirier mais leurs biologies sont les mêmes. En conséquence, les méthodes de lutte sont identiques (voir page 2).

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES Le Directeur Gérant R. GIRLAU Commission Paritaire de Presse N° 1658 AD

P91

La végétation est réceptive à cette maladie à partir du stade C (pointes vertes).

La protection classique consiste à appliquer un fongicide avant toute humectation risquant de donner lieu à une contamination : traitements préventifs.

Dans la pratique, cela revient à assurer une protection permanente de la végétation pendant toute la période de contaminations primaires du stade C à la fin des projections d'ascospores courant juin.

LES AVERTISSEMENTS TAVELURE DANS LE BAS-VIVARAIS CONSISTERONT A CONSEILLER UNIQUEMENT DES TRAITEMENTS PREVENTIFS :

- Certains Bulletins préciseront, le cas échéant, l'importance des risques ou des périodes de sortie des tâches.

- On n'attendra pas un Avis de la Station pour le renouvellement des traitements.

Renouvellement des traitements :

On considère qu'un verger n'est plus protégé lorsque le traitement précédent :

- remonte à plus de 6 ou 7 jours,
- a été lessivé par la pluie : 20 mm en une seule fois ou 25 mm cumulés
- a été réalisé sous la pluie

Attention aux périodes de croissance rapide de la végétation.

Produits utilisables :

Toutes les matières actives homologuées contre les tavelures sont efficaces en traitement préventif (mancozèbe, thirame, captane, dithianon, doguadine, etc...).

. traitement d'arrêt : si un verger s'est trouvé non protégé lors d'une humectation contaminatrice, il est encore possible d'intervenir dans la journée qui suit le début de la contamination.

. on n'utilisera pas le captane pendant la floraison.

. l'application de doguadine risque de provoquer le russeting.

. des cas de résistance totale aux benzimidazoles (bénomyl, méthylthiophanate) ont été constatés dans notre région. Dans les vergers où des cas d'inefficacité de traitement avec ces produits se sont révélés, il faut les abandonner définitivement. Ailleurs, le nombre maximal d'applications de ces produits sera de 2 à 3 par an, et non consécutives.

. d'une manière générale, on réservera l'usage des produits ayant une possibilité de rattrapage (traitement curatif, traitement éradicant) à des situations exceptionnelles.

POIRIER

Les variétés Williams et Guyot arrivent au stade C (ST JUST, LUSSAS), la protection contre la tavelure débutera au fur et à mesure que les plantations atteindront le stade C. Dans les vergers où des dégâts de bactériose à pseudomonas syringae ont été constatés (dessèchement brutaux des boutons floraux, tâches noires et déformations sur jeunes feuilles), on réalisera le premier traitement avec une bouillie cuprique dosée à 250 g de cuivre métal par hl.

PRUNIER

Le stade B est atteint sur Reine claude dorée et Reine claude Bavay (AUBENAS, MEYRAS).

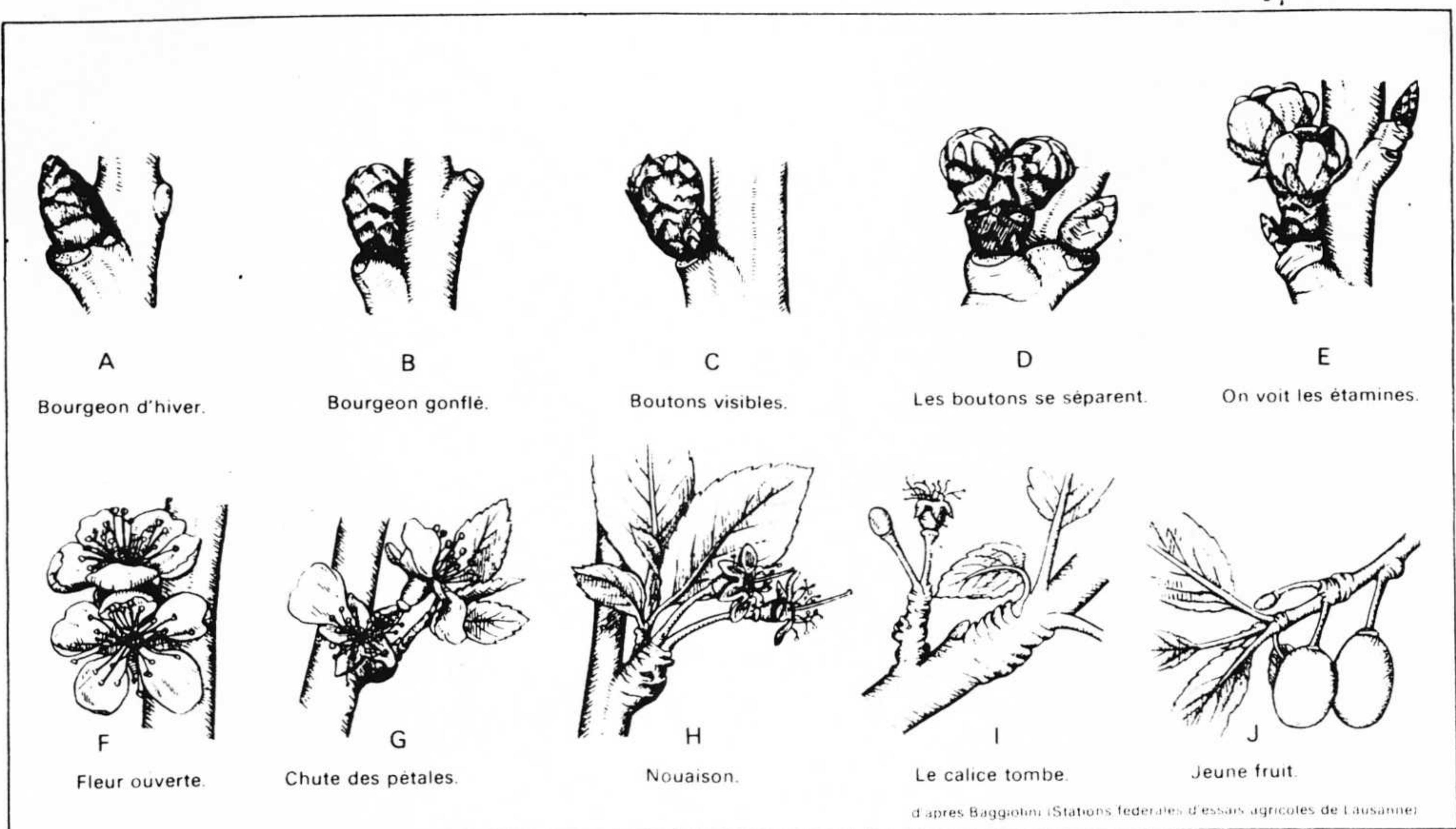
Monilia - L'inoculum est particulièrement abondant dans les parcelles où des fruits momifiés sont restés sur les arbres après récolte.
En toute situation, la protection des fleurs commencera au stade C-D et sera modulée suivant les conditions climatiques.

Produits utilisables :

Ce sont les mêmes que pour le pêcher (voir notre Bulletin précédent).

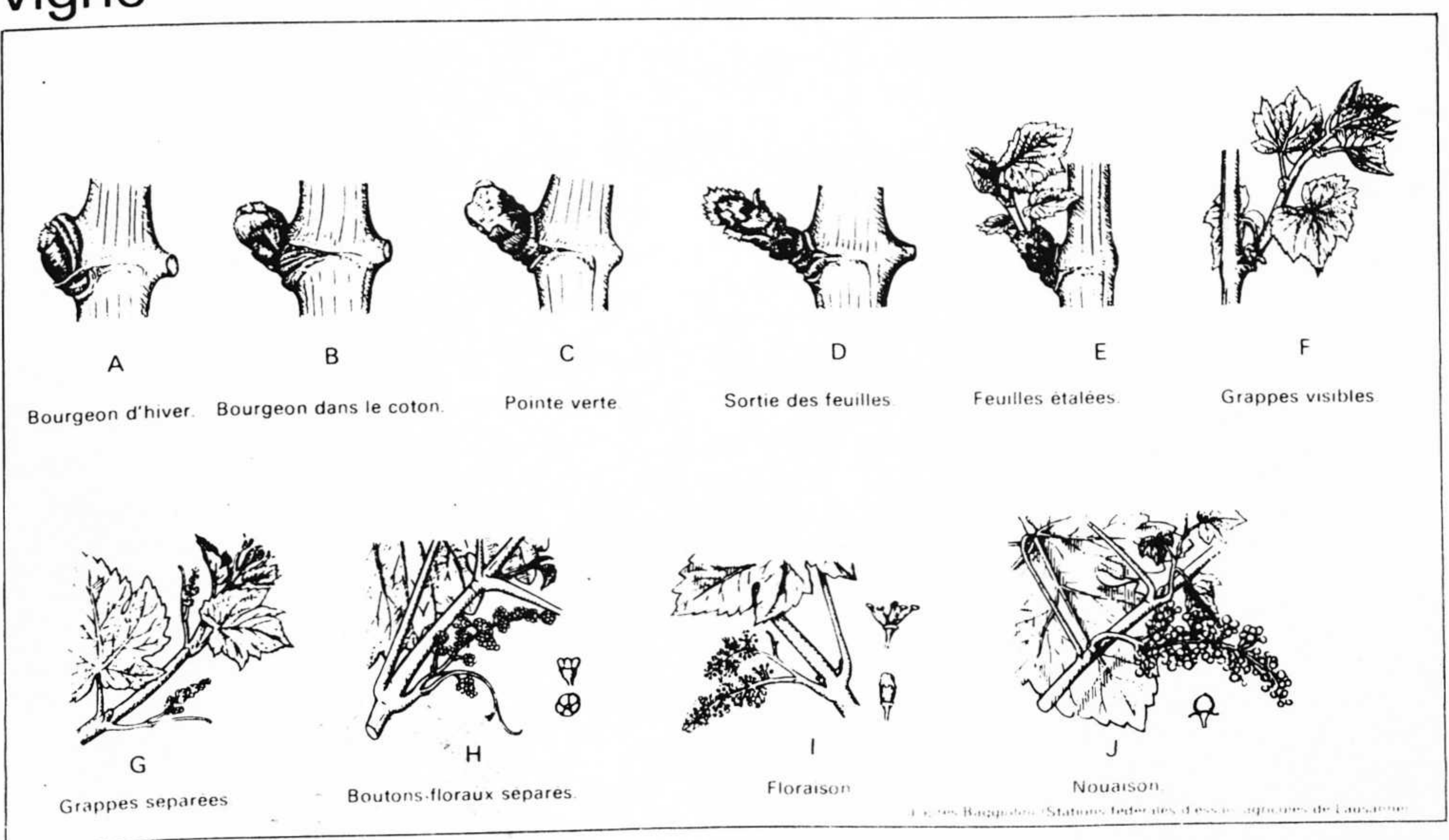
P 92

prunier



d'apres Baggiolini (Stations federales d'essais agricoles de Lausanne)

vigne



P93

ORGANIGRAMME DES AVERTISSEMENTS AGRICOLES

La réalisation d'une Edition Avertissements Agricoles adaptée à la région Bas-Vivarais a nécessité la mise en place d'une nouvelle structure de collecte de l'information et de diffusion. Cette nouvelle organisation est destinée à mieux tenir compte de certaines diversités climatiques.

OBSERVATEURS DU RESEAU

. arboriculture
. viticulture
. météorologie

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

VALENCE : B. PACQUETEAU
C. PAYEN
AUBENAS : A. PORTIER
P. VERGNES
LYON : D. GINON
P. FAYOLLE

INFORMATIONS EXTÉRIEURES

. techniciens
. SUAD
. ...

COLLECTE DE L'INFORMATION

cartes journalières
téléphone



LIAISON - SYNTHÈSE - MISE EN FORME

- P.V. VALENCE - AUBENAS : arboriculture
- P.V. LYON : viticulture



TIRAGE ET DIFFUSION

Service de la Protection des Végétaux
LYON

ABONNÉS BAS-VIVARAIS

RÉPONDEUR

Protection des Végétaux
VALENCE
Tél. 16(75)43.34.36

LE RESEAU D'OBSERVATEURS BAS-VIVARAIS

La réalisation de l'Edition Bas-Vivarais de la Station d'Avertissements Agricoles RHONE-ALPES a nécessité la mise en place d'un réseau d'observateurs adapté aux productions fruitières et aux régions concernées.
Ce réseau d'observateurs est réparti ainsi :

CERISIERS : ST JUST D'ARDECHE, CHAMBONAS, ST SERNIN, VESSEAUX, AUBENAS
FRAISIERS : LAURAC, ST DIDIER S/AUBENAS
FRAMBOISIERS : ST ETIENNE DE BOULOGNE, ROCLES
PECHERS : ST JUST D'ARDECHE, GRAVIERES, LAURAC, ST ALBAN AURIOLLES, AUBENAS
POIRIERS : ST JUST D'ARDECHE, LUSSAS, AUBENAS
POMMIERS : ST JUST D'ARDECHE, GROSPIERRES, ST SERNIN, AUBENAS, MONTPEZAT
PRUNIERS : AUBENAS, MEYRAS, ST MAURICE D'ARDECHE
MELON : GROSPIERRES
VIGNE : ORGNAC, VALLON PT D'ARC, SAUVEPLANTADE, ST MARCEL D'ARDECHE, ST MAURICE D'IBIE, ALBA, VILLE S/AUBENAS
CLIMATOLOGIE : LABLACHERE, ST MARCEL D'ARDECHE, AUBENAS

P94